Papier recyclé et recyclable et imprimé avec des encres végétales.

© Julien Ernst

« *Central Park* » s'éloigne

Mercredi tandis qu'on débattait à la MTL entre opposants et partisans du projet « *Central Park* », le Premier ministre affirmait aux élus locaux que rien ne serait imposé. I PAGE 5

800 000 euros pour Bordes

À l'issue d'une commission d'Aéroports de Paris, le maire annonce le déblocage de 800 000 euros pour insonoriser et isoler les 260 logements de la cité Louis-Bordes. I PAGE 4

7 jours à Stains

L'actualité de la semaine

« Les Stanois pourront profiter de la piscine à 1 euro à partir du 4 juillet »,

informe l'équipe d'accueil du centre nautique. I PAGE 4

© Dragan Lekic

Logement : au nom de la Loi !

Réquisition des appartements vides, sanctions pour les villes refusant de construire du locatif social, transfert du contingent de logements de la préfecture à la commune… Pour faire respecter la loi, le maire et le collectif citoyen pour le droit au logement vous appellent à manifester le 3 juillet chez le préfet. I PAGES 2/3

Quoi ?

La fête de la ville et des associations.

C'était samedi dernier, *7 Jours* revient en images sur une journée ensoleillée et riche en sensations.

I PAGES 6-7

DES VACANCES POUR VOS ENFANTS

Inscrivez-les

Vous n'avez toujours pas inscrit vos enfants dans l'un des séjours de vacances proposés par la municipalité? Faites vite car les places sont désormais limitées. En effet, vous avez encore la possibilité d'inscrire vos petits pour les centres de vacances de Villiers-sur-Loir ou de Jard-sur-mer. Aussi, quelques places en juillet et août sont encore disponibles pour les séjours à thème, sportifs ou culturels, notamment en direction des ados. Concernant les séjours à l'étranger, en Irlande pour les enfants et en Italie pour les plus grands, les places se comptent désormais sur les doigts de la main. Alors, n'hésitez plus adressez-vous à l'espace famille Angela Davis au 01 49 71 81 70.

La nouvelle bataille du logement

La municipalité a engagé avec les habitants une nouvelle mobilisation pour faire respecter le droit au logement. Une pétition exige du préfet la réquisition des logements vides, la sanction des communes hors la loi SRU, et aussi le transfert du contingent préfectoral à la collectivité. Une manifestation est prévue le 3 juillet en préfecture.

© Dragan Lekic

En mai dernier, sur l'invitation du maire des Stanois se sont réunis pour débattre sur la question du logement. Résultat : un collectif citoyen est né.

Rue René Boin, l'été n'annonce rien de bon pour Edwige. À compter du 1er juillet, cette famille, de quatre enfants et leur mère, sera expulsable à tout moment de son appartement sur décision de la préfecture. Au chômage et surendettée, cette locataire ne sait plus à quelle porte frapper. Une assistante sociale de la mairie l'accompagne dans ses démarches. Edwige a rempli un dossier de surendettement à la Banque de France. Mais le temps presse et elle se désespère de trouver une issue favorable à sa situation. Dans son malheur, elle peut s'appuyer sur l'Amicale des locataires CNL d'André-Lurçat. « *On n'a pas le droit de mettre les familles dehors comme ça et nous serons là si un huissier débarque,* » assure Dominique Poins, le président de l'Amicale. Ailleurs aussi, la solidarité de voisins, d'associations, d'élus et de militants du Front de gauche en particulier, a réussi à éviter à d'autres d'être jetés hors de chez eux. Mais, rien qu'à Stains, 350 familles pourraient se retrouver dans la situation d'Edwige.

Droit de regard

Dans la quasi totalité des villes du département des Hauts-de-Seine, mais également à Bezons dans le Val d'Oise, les préfets ont délégué à ces communes la gestion du contingent de logements sociaux dont ils s'occupaient jusqu'à alors, soit environ 30 % de l'habitat en location sociale chaque année. Mais ce qui est possible ailleurs en région parisienne, ne le serait pas en Seine-Saint-Denis ? Le préfet ne l'a en tout cas jamais proposé aux élus du 93. Cette solution permettrait pourtant à des communes comme Stains de proposer des relogements et favoriser ainsi le parcours résidentiel sur son territoire.

Se loger un droit fondamental

Qui a dit que le droit au logement était un droit fondamental? Pas le préfet qui continue de signer des arrêtés d'expulsion. Et que dire des 2000 personnes mal logées ou qui attendent un logement, recensées sur la ville? Il manque des centaines de logements à Stains, ce qui n'empêche pas près de 300 d'entre eux de demeurer inoccupés. Pendant ce temps, des villes refusent en toute impunité de bâtir du locatif social sur leur territoire, au mépris de la loi de Solidarité urbaine, qui oblige pourtant à avoir 25 % de logements sociaux dans chaque commune. Rappelons que Stains en abrite 74 %.
Face à cette pénurie catastrophique qui provoque des drames quotidiens, engraisse les marchands de sommeil, favorise l'habitat indigne et les constructions illégales, les demandeurs de logements se tournent vers la mairie. Ils pensent y trouver les clés de leur futur toit. C'est qu'ils ignorent que la ville n'est propriétaire d'aucun logement. Qu'elle ne possède aucun pouvoir d'attribution sur les logements sociaux qui se construisent ou qui se louent. Certes, la mairie propose un service pour les accompagner dans leur démarche. Il les enregistre après examen de leur situation administrative et vérification des critères de ressources. Puis il propose des candidatures aux bailleurs locaux. Mais ce sont ces derniers qui, à l'issue de leurs commissions d'attribution, décident de qui emménagera dans leur patrimoine. A contrario, la préfecture dispose d'un contingent réservé de 30 % sur le total des logements à attribuer par an. Il lui permet de loger des familles à sa discrétion, sans rendre de compte ni à la commune ni aux bailleurs concernés.

Mouloud Benosman
(membre du Collectif pour le droit au logement)

« Un droit humain »

« Comment peut-on laisser des logements vides alors que tant de familles ont besoin d'être logées ? Pourquoi faire la fortune des marchands de sommeil alors que ces familles ont besoin d'un toit pour vivre dignement? Il faut réquisitionner les logements vides. C'est une question de justice et de droit humain ».

Cette situation est intenable pour les familles comme pour la ville de Stains. C'est une des raisons de la nouvelle mobilisation qu'a lancée la municipalité avec les habitants. Son objectif, faire respecter le droit au logement et en finir avec les expulsions sans relogement digne. Surtout, elle veut remettre les choses à l'endroit en exigeant de l'État et du préfet qu'ils appliquent concrètement les lois de la République c'est-à-dire en réquisitionnant les logements vides et en sanctionnant sévèrement les contrevenants à la loi SRU. La pétition leur rappelle qu'ils sont des outils à la disposition des citoyens.

Signer, manifester

Elle est disponible sur le site de la ville **(www.ville-stains.fr)** et sur les lieux publics, c'est la « *Pétition pour le droit au logement* » que la municipalité a lancée au début du mois de juin, à l'adresse de l'État et du préfet de Seine-Saint-Denis, son représentant. Un constat implacable y est dressé sur la situation alarmante du logement à Stains comme dans l'ensemble de l'Île-de-France. Des solutions sont avancées pour que l'un des droits les plus fondamentaux soit respecté. Ainsi sont exigées la réquisition des logements vide, la destitution des maires lors la loi de Solidarité urbaine, la fin des expulsions dans relogement digne et la cession au maire de Stains du contingent préfectoral.

Vendredi 3 juillet, à 12 h, une manifestation sera organisée en préfecture lors de la remise des pétitions au préfet.

Mobilisation en préfecture le 3 juillet

Au mois de mai dernier, une réunion organisée par le maire Azzédine Taïbi avec des familles mal-logées a abouti à la constitution d'un Collectif pour le droit au logement. Dans la foulée, une première initiative, le lancement d'une pétition et d'une grande mobilisation sur le parvis de la préfecture à Bobigny, prévue le 3 juillet prochain à 12 h. Le maire a écrit à la population, il a également adressé un courrier au préfet dans lequel il rappelle les attentes de la municipalité et lui demande de se doter des moyens nécessaires pour faire appliquer la loi. Il souhaite également engager une concertation avec les bailleurs sociaux sur l'élaboration d'une charte commune d'attributions des logements. L'élu s'est dit aussi prêt à étudier le transfert à la ville, du contingent préfectoral de logements.

Frédéric Lombard

EN CHIFFRES

8 000
les logements sociaux à Stains

300
estimation des logements vides

2 000
les demandeurs d'un logement

471
les logements attribués en 2014 par les bailleurs ou le préfet

350
les familles menacées d'expulsion

369
les maires qui refusent de construire des logements sociaux

100 000
les logements manquants en Île-de-France

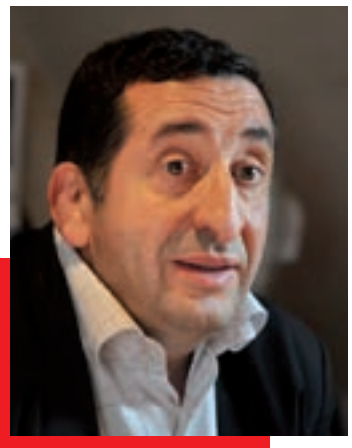

©Dragan Lekic

Questions à Azzédine Taïbi, maire de Stains

« Besoin de tous »

Les demandeurs de logement pensent que c'est la mairie qui gère les attributions à Stains. Quelle est la réalité?

La ville ne possède pas de logements, qui sont la propriété des bailleurs sociaux. Avec mon adjointe au logement, Fabienne Tessier Kergosien, chaque jour nous intervenons auprès des bailleurs et du préfet pour soutenir les demandes des habitants qui nous interpellent. Pourtant rien ne change. Les délais d'attente sont devenus indignes.

Et les expulsions qui continuent…

Avec la période estivale de nombreuses expulsions locatives sont prononcées par les tribunaux. Avec mon adjointe à l'action sociale, Zahia Nedjar, nous avons renouvelé l'arrêté municipal pour les interdire. Par ailleurs, avec les services du CCAS nous mettons en place un fort accompagnement des familles pour prévenir les expulsions et les coupures d'énergies. Malgré cela, le préfet ordonne de plus en plus de concours à la force publique, jetant des familles entières à la rue avec des enfants, des personnes âgées ou malades. Ce sont des drames humains inacceptables. La situation du logement est catastrophique à Stains comme en Île-de-France, et chacun doit assumer ses responsabilités!

C'est la raison pour laquelle vous lancez cette grande bataille sur le droit au logement?

Je n'ai pas pour habitude de baisser les bras. Les habitants attendent de leurs élus qu'ils les soutiennent. Mais chacun doit agir: Amicales de locataires, citoyens qui souhaitent constituer un collectif pour le droit au logement…. Je leur rends hommage car beaucoup sont mobilisés à nos côtés sur le terrain. Nous avons besoin de tous pour mettre les pouvoirs publics face à leurs responsabilités et leurs devoirs.

Le 3 juillet, vous remettrez au préfet la pétition pour le droit au logement. C'est une étape importante?

Oui, car le préfet est le représentant de l'État. Ce dernier est l'outil à la disposition des citoyens pour garantir leurs droits. Il a le pouvoir de réquisition des logements vides. Il y en a près de 300 sur la ville. Le préfet doit aussi faire respecter la loi de solidarité urbaine à l'encontre des maires, souvent de droite, qui refusent la construction d'un minimum de 25 % de logements sociaux sur leur commune. Il ne peut pas expulser des familles sans proposer un relogement digne, c'est la loi. Le 3 juillet, nous exigerons tous ensemble ni plus, ni moins que le respect de la loi et du droit au logement. C'est une première étape, et dès la rentrée nous entamerons le dialogue avec les bailleurs sociaux, propriétaires des logements, notamment autour de la transparence des attributions.

Propos recueillis par Frédéric Lombard.

Jean-Claude Chapelain
(secrétaire de l'Amicale des locataires de la Cité-jardin) :

« Un combat juste »

« J'attendais la création de ce collectif car il permet de sensibiliser plus de monde à cette question fondamentale du logement et d'élargir le combat juste que mène la municipalité. Comme elle, notre Amicale lutte contre les expulsions, pour le droit au logement pour tous et un statut du logement social ».

Piscine à 1 euro, préparez votre carte !

© Dragan Lekic

Depuis son lancement il y a quelques années, « *la piscine à un euro* » est un succès durant l'été. Cette année, les Stanois pourront en profiter à partir du 4 juillet. Mais attention, il est impératif de se procurer une carte - que l'on peut obtenir sur place- sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité et en fournissant une photo d'identité. « *Sinon le tarif extérieur (5euros au lieu de 1euro) sera appliqué,* » rappelle l'équipe d'accueil avant d'ajouter « *Les cartes d'abonnement de 10 entrées achetées pendant l'été ne seront valables que sur la période estivale.* »

Certains autres règlements devront être respectés. Seuls les maillots de bain sont autorisés : les shorts, bermudas, boxers, cyclistes et autres ne seront pas admis. Les mineurs de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte y compris dans l'eau. Les adultes devront conserver une vigilance sur leurs enfants, le personnel de surveillance étant présent pour surveiller tous les usagers.

L'accès aux bassins se réalise uniquement après douche avec savonnage (du savon étant mis à disposition) afin de conserver une eau de bassin de qualité. Les brevets de natation pourront être réalisés au mois de juillet les mardis et mercredis matins (avec les service de l'enfance ou de la jeunesse), sinon les mardis et mercredis midis (paiement de l'entrée uniquement). Dans tous les cas, se présenter avec une pièce d'identité en cours de validité.

La base de loisirs, adjacente à la piscine, ouvrira ce même 4 juillet. Un accès libre entre les deux, pour ceux de la piscine, sera mis en place. Pour cette nouvelle édition, deux nocturnes sont programmées, la première le 24 juillet, la seconde le 21 août (de 14 h 30 à 23 h 30).

Horaires à partir du 4 juillet et jusqu'au 30 août : Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 12 h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 20 h, samedi de 13 h 30 à 18 h 30 et le dimanche de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30. C.S.

© Julien Ernst

LOUIS-BORDES

800 000 euros : « Enfin ! »

800 000 euros pour insonoriser et isoler les 260 logements de la cité Bordes. Tel est le résultat de la Commission Consultative des Aides aux Riverains (CCAR) à laquelle le maire a participé.

Un tournant dans le dossier Bordes qui moulinait depuis des années et dont *7 Jours* s'est souvent fait l'écho. Un tournant et surtout du concret. En effet, alors que le salon du Bourget agressait encore les tympans, la bonne nouvelle est tombée. Les habitants des 260 logements de cette cité du centre-ville vien nent en effet d'apprendre que la CCAR de l'Aéroport de Paris - Le Bourget a validé une aide financière de 800 000 euros pour insonoriser et isoler leurs appartements. Une subvention que le bailleur attendait pour entamer ces travaux.

« *Enfin ! Nous attendions depuis tellement longtemps… On va pouvoir commencer à espérer avoir des fenêtres décentes, un minimum de confort thermique… car il faut voir dans quelles conditions vivent de nombreuses familles,* » rappelle la présidente de l'Amicale des locataires Bordes N'Co. En effet, certaines factures de chauffage de locataires donnent le tournis sans résultat de confort l'hiver (voir *7 Jours* n° 725 par exemple). Nombreux sont ceux qui témoignent régulièrement souffrir des nuisances urbaines de ce secteur (voir *7 Jours* n° 817). Pourtant la population n'est pas restée sans réagir. Une bataille qui dure au moins depuis 2006.

Après maintes courriers, rencontres, promesses, les habitants commençaient à perdre espoir, à se résoudre à subir, mais l'Amicale, créée il y a deux ans maintenant, a relancé la machine, a tenu bon et a trouvé les appuis nécessaires. Celui du maire d'abord. « *Azzédine Taïbi a été sensible à cette question depuis le début. Et en se rendant à chaque commission, il est certain qu'il a dû faire pencher la balance,* est persuadée l'Amicale. *Nous apprécions vraiment son soutien. Le bailleur a joué le jeu aussi. Vu la faiblesse des crédits accordés à l'aide aux insonorisations, au nombre gigantesque de dossiers, il n'a présenté que le nôtre. Nous avons ainsi augmenté nos chances d'être entendus.* » De son côté, le maire ne cache pas sa satisfaction : « *Au sortir de cette commission, j'ai songé aux victoires récentes que nous avons arrachées. Cette aide, comme celle du même genre obtenue par exemple pour le groupe scolaire Emile-Zola/Victor-Hugo (N.D.L.R. 1 million d'euros pour l'insonorisation), prouve qu'il ne faut rien lâcher, être présent et revendicatif. Je suis satisfait pour les gens du quartier qui se battent de longue date.* » Ainsi, les riverains espèrent certainement qu'ils pourront admirer le ciel sans subir le bruit, debout, derrière leurs nouvelles fenêtres lors du prochain salon du Bourget (en 2017). « *Preuve encore une fois que la persévérance paie,* » conclut l'Amicale. **C.S.**

INNOVATION

Entre entreprises

©Vincent Graffeo

© Laura Moutinho

On connaissait la fête des voisins qui chaque année réunit bien des Stanois, depuis mercredi, il existe à Stains une fête des entreprises. Concept nouveau dont l'entreprise Spirit est à l'origine et qui consiste à partager un repas entre voisins d'entreprises. Le 24 juin donc, dans les locaux de cette société située à la Cerisaie, les « *collègues de quartier* » ont déjeuné ensemble.

ÉCOLE PVC

Bonne retraite Colette

Une page se tourne à la maternelle Paul-Vaillant-Couturier. La directrice, Madame Colette Dos Santos, à ce poste depuis 1981, prend sa retraite. Lors d'une soirée hommage organisée en son honneur la semaine dernière, son histoire a été rappelée et elle a insisté sur son attachement à la ville et aux Stanois. Arrivée à Stains depuis la Bretagne à l'âge de 6 ans, elle fait sa scolarité à Stains (Jean-Jaurès élémentaire puis collège Joliot-Curie) avant de fréquenter un lycée parisien. Elle s'est mariée et a vécu au Clos Saint-Lazare avant d'aller vivre à Saint-Denis. « *Mais je suis restée stanoise de cœur, et j'ai continué à faire des activités et à m'impliquer dans la vie à Stains,* » confie-t-elle.

Une carrière au service des enfants de Stains

Elle a commencé sa carrière d'enseignante à Stains en 1968 à Joliot-Curie, puis à Guy-Mocquet jusqu'en 1972. Elle arrive à la maternelle Paul-Vaillant-Couturier où elle reste institutrice jusqu'en 1978 avant d'accepter un poste de direction à Pierrefitte pendant trois ans. Le poste de directrice se libère à la maternelle PVC, elle saute sur l'occasion et l'obtient. Elle y restera 34 ans. Des générations de Stanois en gardent probablement un souvenir… Merci madame Dos Santos, et bonne retraite ! **C.S.**

© DR

Première victoire des défenseurs du parc !

Le 17 juin à la MTL, en plein débat public sur « *Central park* », le cabinet de Manuel Valls annonçait aux élus locaux qu'aucun projet ne serait imposé. Les défenseurs du parc Georges-Valbon considèrent ce recul comme une première victoire, mais entendent maintenir leur pression jusqu'au rejet définitif du projet.

La nouvelle est tombée lors de la réunion publique sur le projet « Central park », « rien ne sera imposé » a annoncé le cabinet du premier ministre.

Une actualité peut en annoncer une autre. Le 17 juin, la municipalité organisait un grand débat public à la Maison du temps libre sur le projet « *Central park* » de 24 000 logements dans le parc Georges-Valbon. Roland Castro, l'architecte du projet était là, droit dans ses bottes. Également Alain Provost le co-concepteur du parc, le maire de Stains ainsi qu'un représentant du Collectif de défense du parc. Ce moment a été conçu aussi comme un temps d'échange avec les habitants « *qui sont les oubliés du projet mais les premiers concernés à travers une Opération d'intérêt général* », avait rappelé Azzédine Taïbi, en préambule.

Pour Roland Castro « *c'est un projet à l'échelle de l'ambition du Grand Paris, le seul suffisamment attractif pour convaincre les gens de venir à Stains et faire de la mixité sociale* ». Alain Provost n'en démord pas: « *promettre une compensation 140 hectares pour les 70 hectares à sacrifier est une illusion car il faut 40 ans pour faire naître un parc* ». Il rejoint cependant l'architecte sur un point, « *le parc a des manquements, c'est une Belle au bois dormant qui doit reprendre vie* ». Le collectif l'a rappelé avec vigueur « *il faut en finir avec ce projet du Grand-Paris qui, à travers lui, annonce la mise en tutelle des collectivités territoriales à travers un OIN anti-démocratique* ». Dans la salle, une même virulence partagée. « *On a payé notre parc avec nos impôts et on ne nous retirera pas un seul centimètre* » a-t-on entendu. « *On construit dans le 93 parce que c'est moins cher mais on se moque des gens qui y habitent,* » a dit un autre. « *Aucun des grands projets de cette nature n'ont amené de l'emploi contrairement à ce que soutient Castro,* » a affirmé une autre.

Signe de la cristallisation des opinions, le débat n'a pas changé de tonalité quand Azzédine Taïbi a lâché l'information de la soirée: le premier Ministre aurait abandonné le projet d'OIN, clé de voûte du « *Central park* ». Applaudissements dans la salle et explication. Quelques heures avant la réunion publique, des élus communistes de Saint-Denis, La Courneuve et Stains dont Olivier Matis premier adjoint, ainsi que Plaine commune ont été reçus par le cabinet de Manuel valls. Il leur a été annoncé oralement qu'il n'était pas question de leur imposer ce projet. Ce virage serré confirme celui du président du Conseil départemental. L'avant-veille du 17, StéphaneTroussel avait dit devant les élus de son conseil et les associations « *que le projet n'aurait pas lieu* ». Il en était le premier supporter au moment de sa présentation en octobre dernier. Ce recul sonne comme une victoire de la mobilisation des citoyens et des élus engagés à leurs côtés. Parmi ces derniers, le maire de Stains fut le premier à dénoncer le projet. Rappelons qu'en à peine trois mois, l'opposition aux 24 000 logements a agrégé une cinquantaine d'associations, de partis et de syndicats. Plus de 10 000 signatures ont été recueillies. Les pique-niques dominicaux de résistance, la création d'un collectif de défense, l'information du grand public, les prises de position de Plaine commune et celles des élus des villes concernés, se sont avérés déterminants. Voilà donc une première victoire qui conforte ses artisans. Mais elle n'incite pas pour autant à la démobilisation dans ses rangs, sachant que le gouvernement doit trancher définitivement à l'automne. Pour preuve, le collectif organise le 5 juillet, une nouvelle journée d'actions intitulée « *le Parkétanou* ». ■ **Frédéric Lombard**

libres paroles

■ **Propos recueillis pas Rochdi Haoues.**

Francis Morin
Adjoint au maire

« Le seul mérite du projet Castro est de souligner les insuffisances du parc en matière d'équipements, d'accessibilité et sur la nécessité d'enfouir l'A1. « Central park » est une illustration du Grand Paris qui tend à hypertrophier la région parisienne, à accentuer le déséquilibre urbain et à favoriser la main mise sur des terres agricoles comme sur le Triangle de Gonesse ».

Collectif pour la défense et l'extension du parc Georges-Valbon :

« Nous devons poursuivre la mobilisation. Les promoteurs, les spéculateurs, leurs soutiens parlementaires et gouvernementaux n'abandonneront pas facilement leur rêve de faire de notre région une gigantesque place d'affaire internationale, et par conséquent d'en évacuer les classes populaires ».

Hawa,
jeune Stanoise

« Ma position est simple. Je ne veux pas de ce projet. Il est vrai que le parc Georges-Valbon peut être amélioré avec d'autres types de projets. On peut imaginer le développement de lieux de vie pédagogiques. Par exemple, une ferme avec plein d'animaux ouverte au public. Mais en aucun cas des logements car ce parc est un poumon vert de notre banlieue ».

Adolphine,
présidente de la CNL au Moulin Neuf

« Pour moi tout est déjà ficelé. Mais il faut se battre pour lutter contre cette tentative d'implantation de bâtiments dans le parc sans concertation des premiers concernés, à savoir nous les habitants. Ils nous ont déjà fait le coup avec le projet du Grand Paris. Mais cette fois-ci, on ne lâchera pas le morceau.
Nous voulons garder notre parc tel qu'il est ».

Antoine,
un habitué du Parc

*« Non au béton, oui au Héron », il y'a des hérons cendrés, animal protégé, dans ce parc. Ce projet serait donc une catastrophe écologique pour toute la biodiversité qui s'y trouve. Il faut respecter ce site, cette zone. Je rappelle qu'il est classé en zone « Natura 2 000 »**

*Le réseau Natura 2 000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats.

Aux quatre coins de la fête

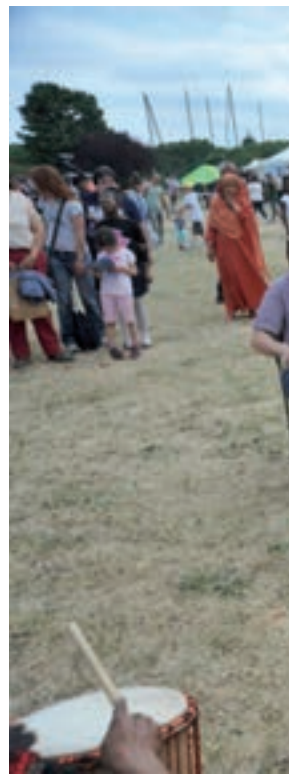

Dans les stands associatifs ou municipaux, autour de multiples attractions, face à la scène ou derrière un maquillage... La Fête de la ville et des associations, de la musique, de l'environnement a attiré des Stanois de tous âges. Retour en images...

Le maire, Azzédine Taïbi, et la députée, Marie-George Buffet se tenant à ses côtés, ont inauguré la fête.

Spectacles de rue, de danses, musiques… une vraie fête !

Hummm… les barbes à papa de l'Apcis !

Stains en Fête

Des stands aux mille et une saveurs

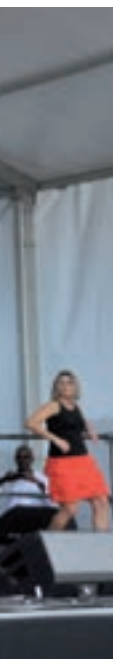

Salut de la patrouille de France.

KARATE

Champions sur tatami

Le dimanche 6 juin 2015, 15 Stanois de 7 à 10 ans étaient engagés pour leur première compétition, Kata + combat à « *la Coupe du petit samouraï* » FFK à Livry Gargan. C'est avec brio qu'ils ont représenté les couleurs de Stains en accèdent à 12 podiums pour la 1re, 2e et 3e places. Félicitation à tous ces jeunes qui se sont entraînés toute l'année et au staff qui les encadre avec passion. Pour information le club compte 2 nouvelles ceintures noires: Jlilo Mohamed et Lydia Ravichandran qui ont brillamment réussi l'examen.

© DR

BASKETBALL

Panier réussi

Dans le cadre d'un partenariat entre le Service municipal des sports, l'ESS section basket et l'Éducation nationale, une douzaine de classes de différents groupes scolaires de la commune ont pu s'initier aux joies du basket lors de plusieurs séances de découverte. Vendredi 19 juin, plus de 300 enfants de la ville se sont rencontrés pour un grand tournoi. Les CP ont participé à des ateliers, alors que les plus grands se sont opposés dans un tournoi. Tout ce petit monde a été encadré par les bénévoles de l'ESS très investis. Nabil l'éducateur sportif a dit, « *je suis très content de cette opération qui réunit chaque année un peu plus de monde. Je souhaite un jour envahir la plaine Delaune avec tous ces enfants heureux de jouer au ballon.* » **R.H.**

© Julien Ernst

CYCLISME

3 titres de plus pour Liger

Notre vétéran et chef de file de la section n'a pas fait le déplacement à Roubaix pour rien en ramenant 3 titres de champion de France sur piste masters. Deux par équipe et un en individuel, plus une médaille d'argent en addition de points. On peut dire qu'il est habillé pour l'hiver avec son titre francilien il y a quelques semaines. Souhaitons-lui la même réussite début juillet aux France sur route à Millau. Quant aux jeunes de l'école de cyclisme ils prennent une belle 8e place par équipe sur 24 en Picardie malgré l'absence de plusieurs bons éléments. Le prochain rendez-vous pour le club, **dimanche 28 juin**, des Championnats Île-de-France FFC sur route minimes et cadets de Marly-la-ville (95).

©DR

FOOTBALL

Les coupes FSGT restent à Stains

Beaucoup d'émotion lundi soir sur la plaine Delaune. Les amoureux du football ont assisté à de très belles finales départementales de foot à 7.

© Laura Moutinho

Un grand bravo aux équipes stanoises de foot à 7 FSGT. MNC, FREE PALESTINE et LES FIGURANTS. Toutes trois qualifiées pour les finales départementales, elles ont brillamment représenté la ville. Les équipes de l'association ARESPORT ont donc réalisé un triplé historique. MNC s'est imposée dans un match disputé. Mais les joueurs du Moulin Neuf ont proposé un jeu physique et technique qui a dérouté les adversaires. Les joueurs de Free Palestine ont mis beaucoup de cœur à l'ouvrage. Après un début de match accroché, l'équipe aux couleurs palestiniennes a rapidement pris le large. Quant aux Figurants, le public venu les soutenir a dû attendre le terme de la séance des tirs aux buts pour savourer une victoire conquise a la force du mental. Une mention spéciale à leur gardien Erwan, héros du soir avec deux tirs aux buts sortis sur la ligne. Une délégation officielle de la FSGT était présente pour remettre les trophées de champions 2014/2015. Elle a salué la qualité des matchs et le comportement exemplaire des joueurs. Une fois de plus, les Stanois ont démontré qu'ils portaient les couleurs d'une terre de champion. Un grand bravo à tous les joueurs pour ces belles victoires.

Rochdi Haoues

FOOTBALL

Belle prestation

Ce samedi 20 juin, les U10 de l'ESS étaient en tournoi au Paris Alesia (Porte d'Orléans). Un tournoi régional avec les meilleurs clubs de la région (Paris FC, AC Boulogne-Billancourt, Torcy, Montfermeil, St-Maur). Lors de cette journée, les jeunes Stanois ont atteint la finale de ce tournoi en éliminant le Paris FC aux tirs aux buts en demi-finale. Malheureusement, ils se sont inclinés 1- 0 face au Lusitanos Saint-Maur en finale.

R.H.

© DR

RUGBY

Coups de sifflet final sur la saison rugbystique

L'assemblée générale passée et avant de partir pour certains en vacances il est temps de dresser un petit bilan de cette saison écoulée. L'école de rugby a passé une bonne saison, avec pas mal de bons résultats tant en poussins qu'en benjamins. En minimes, nos petits Stanois qui étaient encore benjamins la saison dernière ont été éliminés en demi-finale à Romilly. Nos cadets eux aussi pour la plupart en première année ont su développer un bon état d'esprit terminant second des matchs de poule. Ils seront aussi éliminés en demi-finale du championnat territorial à XII face à Sainte-Geneviève-des-Bois. Nos juniors en entente avec Drancy et Blanc-Mesnil ont survolé leur poule de championnat avec une seule défaite. Malheureusement dés leur entrée en lice en championnat de France ils furent éliminés. Une grosse déception tout de même. En senior notre équipe II a effectué un parcours en championnat de promotion d'honneur en dent de scie mais ils n'ont pas démérité. Pour notre équipe I nous avons eu des hauts et des bas et nous payons très cher les points de bonus laissés en route toute la saison, le verdict est tombé il y a quelques jours et Stains évoluera la saison prochaine en première série. À noter le très bon comportement de nos seniors lors des matchs de rugby à VII à Stains puisqu'ils échouèrent en demi-finale face à Aulnay sur une « *erreur* » d'arbitrage qui nous a privé le droit de jouer les phases finales à Marcoussis comme la saison dernière. Le club a su montrer une nouvelle fois sa capacité à organiser avec entre autres le tournoi à VII, le traditionnel tournoi scolaire CM1/cm2, à recevoir des équipes comme Souillac et RISC. En conclusion sur la saison les résultats sont tout de même très intéressants pour l'avenir nous avons un effectif de qualité à nous de faire évoluer tous ces jeunes. En attendant bonnes vacances à toutes et tous et rendez-vous début septembre pour débuter une nouvelle saison.

STUDIO THÉÂTRE DE STAINS

Le STS sur le pont d' Avignon…

Le 4 juillet prochain, l'équipe du Studio théâtre sera au Festival d'Avignon pour défendre sa dernière adaptation « *De grandes espérances* ». *7 Jours* a rencontré Kamel Ouarti, administrateur de la compagnie. Entretien.

© DR

Quelle va être l'actualité du STS durant l'été?

Toute l'équipe du STS sera au Festival d'Avignon du 4 au 26 juillet pour défendre sa dernière création « *De grandes espérances* » mise en scène par Marjorie Nakache, et porter haut et fort les couleurs stanoises. Nous jouerons tous les jours à 17 h 50 (excepté le 15 juillet) au Théâtre de la Chapelle du Verbe Incarné (situé 21 rue des Lices). Nous avons l'honneur d'être une compagnie invitée et de ne pas avoir à louer le théâtre pour jouer. Nous sommes ravis de pouvoir présenter notre travail dans ce théâtre que nous connaissons bien et dirigé par le président du *Festival Off d'Avignon*, Greg Germain, qui est un compagnon de route du STS depuis de nombreuses années.

Quel est l'intérêt de participer au festival d'Avignon?

Participer au Festival d'Avignon fait office de vitrine pour les compagnies de théâtre. C'est le festival emblématique et incontournable de théâtre où se rassemblent et se rencontrent les professionnels: critiques théâtrales, journalistes, programmateurs, directeurs de théâtre institutions… C'est le « *marché mondial* » du théâtre. C'est l'occasion pour la compagnie de se confronter à un public extérieur, de mesurer le potentiel de sa création au travers des réactions d'un public exigeant et de professionnels du spectacle. Tout l'enjeu du Festival d'Avignon est d'envisager une tournée sur les saisons prochaines.

Pourquoi reprendre « De grandes espérances » et pas un autre spectacle?

« *De grandes espérances* » est un spectacle qui s'adresse à tous les publics, tous les âges et qui tire son originalité du fait qu'elle soit la première adaptation théâtrale du roman de Charles Dickens. Le propos de la pièce est fort: l'ascension fulgurante d'un jeune orphelin aux origines modestes propulsé dans un milieu où le pouvoir de l'argent règne en maître. Reniera-t-il son passé, son milieu et ceux qui l'ont élevé? Pour réussir faut-il se trahir? Cette œuvre reste hélas complètement d'actualité.

Nous avons choisi de défendre cette création dont nous sommes particulièrement fiers. Porté par le succès lors des représentations à Stains au dernier trimestre 2014, nous avons une réelle volonté de diffuser ce spectacle et de montrer notre travail à l'extérieur. L'équipe artistique est enthousiaste et surtout pleine de talents: les jeunes comédiens Elisa Habibi, Marthe Fieschi, Nicolas Guillemot et Charles Leplomb sortis du CFA des comédiens d'Asnières seront entourés d'artistes confirmés: la comédienne aguérie Marina Pastor mais aussi Marjorie Nakache et Xavier Marcheschi, fondateurs du Studio Théâtre de Stains.

Quelle est la différence entre le public stanois et le public d'Avignon?

Le public stanois est un public que nous connaissons bien et le public d'Avignon est un public bien particulier car très hétéroclite. On y trouve aussi bien des spectateurs néophytes, des amateurs de théâtre ou des festivaliers assidus et fidèles. Certains feront le choix de se tourner exclusivement sur les pièces du « *In* », d'autres que du « *Off* ». Il y a aussi le public partagé, le public curieux… La diversité de ce public est tout ce qui fait sa force.

Quels sont vos projets au retour d'Avignon?

Nous donnons rendez-vous aux Stanois le 16 octobre pour l'ouverture de la saison culturelle. Nous présenterons notre projet « *À la lisière* ». Il y aura aussi la reprise de nos ateliers adultes et enfants, théâtre et activités circassiennes.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer la reprise de « *De grandes espérances* » à Stains au mois de novembre avant son départ en tournée en Province.

Propos recueillis par Rochdi Haoues

ARTISTE PERFORMER

Contraste de lumière

À l'occasion de la clôture de la 4e édition du « *Printemps des cités jardins d'Île-de-France* ». Le public est invité vendredi 26 juin, à partir de 18 h, à l'espace Paul-Éluard au vernissage de l'exposition de Konte Rast, « *Cité d'étoiles* ». Ce travail présente l'ensemble de l'œuvre réalisée avec les Stanois dans le cadre des ateliers light painting menés de décembre 2014 à mars 2015 à la Cité-jardin. Des images pleines d'énergie et débordantes de talent. L'artiste, Franck de son prénom, utilise son objectif, prolongement de son œil pour sublimer son regard sur le monde qui l'entoure. Cet aventurier de la photographie aime raconter son univers fait de lumière et de contraste. Ses photographies sont une poésie visuelle et une invitation au voyage. Venez le rencontrer à l'EPE et faite un tour sur son site, http://www.konte-rast.book.fr

À 20 h 30, le public aura également le plaisir de profiter d'un spectacle mêlant danse et light painting. « *On éteint… on est un!* », une co-création de Fabienne Hamel, chorégraphe, et Konte Rast, light painter avec Sarah Sottocasa, Fabienne Hamel et Mathieu Morel en danseurs. En clôture de cette lumineuse soirée, une performance light painting sera improvisée avec la salle. Venez faire jaillir votre lumière.

R.H.

© Konte Rast

Rendez-vous au mois de juillet pour une programmation cinéma riche en découvertes. Comédies, films d'aventure, films d'animation. Une tarification unique à 2,50 euros par personne.

Fée clochette et la créature légendaire

Réalisé par Steve Loter - Avec Ginnifer Goodwin, Lucy Liu et Mae Whitman. Etats-Unis, 2015, 1 h 16, film d'animation À partir de 6 ans

"L'amusante et talentueuse fée des animaux Noa pense que l'on ne doit pas juger un livre à sa couverture, ou un animal à ses crocs, si bien qu'elle se lie d'amitié avec une immense et mystérieuse créature. Alors que Clochette et ses amies voient d'un mauvais œil l'arrivée de l'effrayante bête dans la Vallée des Fées, un groupe de fées d'élite s'engage dans la chasse au monstre avant qu'il ne détruise leur foyer. Noa devra écouter son cœur et trouver en elle toute la confiance possible pour espérer rallier ses amies à sa cause et sauver cette créature légendaire."

Lundi 6 juillet et mardi 7 juillet à 10 h

La loi du marché

Réalisé par Stéphane Brizé
Avec Vincent Lindon, Yves Ory, Karine De Mirbeck, Matthieu Schaller - France, 2015, 1 h 33, Drame

"À 51 ans, après 20 mois de chômage, Thierry commence un nouveau travail qui le met bientôt face à un dilemme moral. Pour garder son emploi, peut-il tout accepter?"

Lundi 6 et mardi 7 juillet à 14 h 30

Le monde de Nathan

Réalisé par Morgan Matthews
Avec Sally Hawkins, Asa Butterfield, Rafe Spall, Eddie Marsan - Royaume-Uni, 2015, 1 h 51, Comédie dramatique

"Nathan est un adolescent souffrant de troubles autistiques et prodige en mathématiques. Brillant mais asocial, il fuit toute manifestation d'affection, même venant de sa mère. Il tisse pourtant une amitié étonnante avec son professeur anticonformiste M. Humphreys, qui le pousse à intégrer l'équipe britannique et à participer aux prochaines Olympiades Internationales de Mathématiques. De la banlieue anglaise à Cambridge en passant par Taipei, la vie de Nathan pourrait bien prendre un tour nouveau."

Mercredi 8, jeudi 9 juillet à 14 h 30
Vendredi 10 juillet à 14 h 30 et à 20 h

Le petit dinosaure et la vallée des merveilles

Réalisé par Don Bluth - Etats-Unis, 1988, 1 h 08, Film d'animation À partir de 4 ans

"Bien avant l'arrivée de l'Homme sur la Terre, commence l'histoire de Petit-Pied, un petit diplodocus séparé de sa famille par un séisme. Il va rencontrer Cera, Becky, Petrie et Pointu, encore d'autres dinosaures. Ils vont apprendre à vivre ensemble et découvriront la vallée merveilleuse."

Jeudi 9 et vendredi 10 juillet à 10h

LA VILLE FÊTE SON CHAMPION

Le 19 juin Jonathan Kodjia, meilleur joueur de ligue 2 de football a été mis à l'honneur par la municipalité. De nombreux proches sont venus assister à ce moment de fête. Ému, le sportif a déclaré : « *Je souhaite remercier Azzédine Taïbi, Aimé et Mika pour avoir organisé cet événement en mon honneur. Encore merci à tous pour votre soutient.* »

© Julien Ernst

DANSE AVEC LES ÉTOILES

Une véritable fête de la danse a eu lieu à l'espace Paul-Éluard. À l'occasion de la carte blanche donnée à Philippe Gerbet par l'école de musique et de danse le public a répondu présent en grand nombre. La salle a été conquise par la prestation des danseurs de l'Opéra de Paris. Les élèves de l'EMMD ont pris la mesure de l'événement et ont offert des chorégraphies très appréciées. Les interludes musicaux interprétés par les professeurs ont bercé d'une douce mélodie une soirée étoilée.

© Julien Ernst

Inscriptions
à l'École de Musique et de Danse

Pour s'inscrire aux cours de l'EMMD, un dossier est à retirer à l'accueil **avant le 17 juillet de 14h à 19h**, du lundi au vendredi. La tarification est définie en fonction du quotient familial. **Contact au 01 49 71 83 70.**

CRÈCHES EN FÊTE

Mardi était jour de fête pour les enfants de la crèche Louise-Michel et le multi-accueil de la Maison du temps libre. En compagnie de leurs parents, ils ont pu d'abord découvrir une ferme pédagogique itinérante installée à la Plaine Delaune, puis se retrouver le soir à l'espace Paul-Éluard pour un moment festif. Occasion pour Nabila Akkouche, adjointe au maire déléguée à la petite enfance, d'offrir un cadeau aux grands des crèches qui, à la rentrée prochaine, quitteront le petit nid pour la maternelle.

© DR

LES JEUNES STANOIS SUR LES ONDES

Vous avez manqué l'émission du service Jeunesse et de l'association *L'Œil à l'écoute* samedi 20 juin, enregistrée au collège Joliot Curie en public ? Ce n'est pas grave, elle est en écoute sur http://www.radiocampusparis.org/instants-stanois-en-mode-p.../ Un instant radiophonique autour de la poésie, animé par Matita et Fedwa, avec Tarek à la technique.

© Laura Moutinho

RETROUVAILLES EN FAMILLE

Entre décembre 2014 et juin 2015, 34 familles différentes ont participé aux séjours organisés par le secteur famille du centre social de la MTL. Des familles ont visité le château de Villiers-sur-Loir et découvert le patrimoine de cette ville. L'occasion de vivre comme les « *colons* » la vie de châtelain. D'autres ont eu l'opportunité de découvrir les plages de Normandie, Blériot-plage. Un week-end en famille au Futuroscope de Poitier a enchanté les plus grands et les plus petits. Toutes les familles se sont retrouvées, mardi 16 juin, autour d'un repas participatif pour revivre ces bons moments partagés ensemble. Ces initiatives seront reconduites l'année prochaine, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe qui vous accueille autour d'un petit déjeuner convivial, les lundis et vendredis matin.

© Julien Ernst

Numéros utiles

- POMPIERS 18
- POLICE SECOURS 17
- GENDARMERIE
01 48 29 64 38
- CENTRE ANTI-POISON
01 40 05 48 48
- HÔPITAL DELAFONTAINE
01 42 35 61 40
- SIDA INFO SERVICE
0800 840 800
- COMMISSARIAT
01 49 71 33 50
- POLICE MUNICIPALE
01 49 71 84 00
- CLINIQUE DE L'ESTRÉE
01 49 71 71 71
- URGENCE 24H/24
01 49 71 90 00
- MAIRIE
01 49 71 82 27
- ERDF (dépannages et interventions d'urgence)
09 726 750 93

Pharmacie de garde

Dimanche 28 juin

- **PHARMACIE CENTRALE**
1 rue Lacepede
93800 EPINAY-SUR-SEINE
01 48 26 85 26

Météo du week-end

Samedi	Dimanche
13°/24°	15°/28°

7 jours à Stains
Le quotidien du vendredi

5, rue Carnot • 93 240 STAINS
Tél. : 01 48 21 30 30 • Fax : 01 48 21 99 40

Pour joindre votre correspondant composez le 01.48.21 suivi des 4 chiffres de son numéro de poste.

Responsable de la publication : Azzédine Taïbi • Rédacteur en chef : Alain Schillé (3031 - alain.schille@stains.fr) • Rédaction : Carole Sapia (4210 - carole.sapia@stains.fr) • Lynda Zerouk (4211 - lynda.zerouk@stains.fr) • Frédéric Lombard • Rochdi Haoues (rochdi.haoues@stains.fr) • Administration : Djoudi Dendoune (3030 - djoudi.dendoune@stains.fr) • Photos : Dragan Lekic - Julien Ernst • Conception : Médiris • Maquette : Aline Saussier, Ana Justo, Viviane Greusard (40 40) • Impression : Rivet Presse Edition Limoges (05 55 04 49 50) • Distribution : 01 75 34 69 83 • Publicité : PSD (01 42 43 12 12).

Mode d'emploi
des petites annonces

Pour déposer votre annonce, plusieurs solutions s'offrent à vous : venir à la rédaction du journal (5 rue Carnot), la déposer dans la boîte aux lettres, l'envoyer par mail : **djoudi.dendoune@stains.fr** ou la donner par téléphone au **01 48 21 30 30**. Les annonces nous parvenant après mardi midi seront publiées dans le numéro de la semaine suivante. **Pour une meilleure diffusion, il est conseillé de rédiger et d'envoyer l'annonce par mail.** La rédaction attire l'attention des lecteurs de la rubrique « EmploiService » sur l'obligation qui leur est faite de respecter la légalité en matière d'emploi. Les annonces sont publiées sous l'entière responsabilité de leur auteur.

À VENDRE

Vends manteau noir en peau retournée avec capuche T44/46/ : 35 euros, très bon état, manteau blanc en pure laine fourrure T44/46 : 20 euros, très bon état, boléro blanc manche longue en crêpe T44/46 : 20 euros, toute neuf, livres d'auteurs couvertures bordeaux et d'autres varies : 1 euro la pièce. Tél. : 01 48 21 32 08

Vends une place de parking résidence Aristide Briand sous sol proche de la gare. Tél. : 06 13 55 06 09

Vends divers objet P/ brocanteur lustre 3 ampoules rustique, 1 tente marque décathlon P/1 personne, disques vinyles, bottines femme T40/41 Tél. : 06 48 25 55 39

Vends chaine hi-fi ancienne : 40 euros, appareil de sport : 40 euros, grande valise ancienne 15 euros, appareil de charcutier 20 euros Tél. : 09 51 80 28 45

Vends pièces détachées : 306 face 2 capot gris feux avant et arrière, Clio face 2, capot et par choc feux arrières Tél. : 06 66 96 71 09

Vends station d'accueil IPHONE 4, IPod, prise USB (Philips) : 25 euros Tél. : 06 16 42 85 62

Vends PlayStation 32 go 3 avec 2 manettes+ 2 jeux: 180 euros Tél. : 06 32 60 45 78

Vends sèche cheveux sur pied, meuble Babyliss neuf : 40 euros Tél. : 06 14 52 81 79

Vends meuble de salle de bain marque Sani jura longueurs 90 cm auteurs 65 cm profondeur 38,5 cm photo disponible sur demande : 80 euros Tél. :06 16 13 52 15

DONNE

Donne des panneaux en bois de jardin hauteur environ 1,90m largeur similaire, 5 pas en bon état, grillage de séparation de propriété longueur 25 mètres environ en bon état avec les piquets en fer hauteur 2 mètre. Tél. : 0613798176

TROUVÉ

Trouvé un jeune chien croisé griffon- brun clair.

Tél. : 01 48 29 30 40 (répondeur).

SERVICE

Adolescente de 17 ans recherche enfants à garder pendant les vacances d'été disponible du (13/07 au 28/08) a des heures variées. Tél. : 06 86 94 30 35

Assistante maternelle cherche enfants à garder, disponible tout de suite. Tél. : 06 84 82 28 11

ÉCHANGE

Echange appartement F4 à Villiers sur Marne (94) pour F3 ou F2 sur Stains. Tél. : 06 10 96 04 76

RÉGIE DE QUARTIER

Stanois, postulez !

La Régie de Quartier du Clos Saint-Lazare et de la Cité-jardin recherche un(e) Animateur (trice) des Ateliers d'autoréparation hebdomadaires. Profil : qualification dans l'animation, permis B, connaissance de la mécanique du cycle. Type de contrat : CDD Emploi d'avenir. Adressez votre lettre de motivation et CV par mail : regie.stains@gmail.com

Un autre poste est à pouvoir, la régie de quartier recherche des volontaires en service civique pour ses ateliers d'autoréparation de vélos. Mission : participation au développement de l'atelier d'autoréparation des cycles, la participation à l'atelier la mise en place d'une action de promotion d'un vélo. Adressez votre lettre de motivation et CV avant le 10 juillet par mail stagiaire.rqstains@gmail.com

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Fête solidaire 2015

Pour la 13ème fois, le Centre communal d'action sociale (CCAS) organise une « *Soirée Familles* ». Le CCAS souhaite associer les habitants à la construction et à la mise en œuvre de l'édition de 2015 autour de différentes animations créatives et ludiques ainsi que dans un spectacle de fin d'année. Si vous êtes intéressé, contactez le service Solidarité au 01 49 71 84 02.

SECOURS POPULAIRE

Fermeture

Le Secours populaire fermera ses portes pour la saison des vacances jeudi 2 juillet au soir. Réouverture prévue mardi 8 septembre au 1 rue Auguste-Dewaële.

AMICALE BORDES N'CO

Sortie maritime

L'association Amicale Bordes N'Co organise une sortie à l'aquarium de Paris et une visite de Paris en bateau mouche, le trajet se fera en car (offert par l'Amicale) le samedi 10 octobre prochain. Le départ se fera à 12h30 à la mairie de Stains, et le retour se fera vers 20 h.
Tarifs. Adhérents : adultes, 24, 90 euros, enfants moins de 12 ans, 16,40 euros. Non adhérents : adultes, 33 euros, enfants moins de 12 ans, 18,50 euros. **Gratuit pour les moins de 3 ans.**
Les inscriptions se dérouleront les 26 et 27 juin, 3 et 4 juillet, de 18h30 à 20h le vendredi et de 10h à 12h le samedi à la permanence de l'Amicale.

Menu de la semaine

Jeudi 18
Entrée Salade de pomme de terre ciboulette
Plat Rôti de veau/ Epinards béchamel
Dessert Fromage blanc bio/Fruit frais

Vendredi 19
Entrée Concombre bio mimosa
Plat Filet de lieu au safran/Brocolis bio gratinés
Dessert St Bricet/Poire au sirop

Lundi 22
Entrée Salade de lentilles
Plat Sauté de bœuf/ Printanière de légumes
Dessert Petit suisse/Fruit frais bio

Mardi 23
Entrée Melon
Plat Coeur de pizza au thon/Salade verte
Dessert Babybel/Glace Sundae coulis chocolat

Mercredi 24
Entrée OEufs durs bio mayonnaise
Plat Tomates farcies/ Riz bio
Dessert Yaourt aromatisé/Fruit frais

Jeudi 25
Entrée Carottes râpées à la coriandre
Plat Jambon
Sp : blanc de volaille/ Haricots panachés
Dessert Bûche de pilât/ Compote pomme bio

Les nouvelles collections sont arrivées Les nouvelles collections sont arrivées

Optical Santé

VÉRIFICATION DE LA VUE OFFERTE
+
LA 2ÈME PAIRE OFFERTE

EN CADEAU*

1 Tablette PC OFFERT

* Pour tout achat d'un équipement optique. Voir conditions en magasin. Offre non cumulable.

* Dans la limite du stock disponible

97, avenue de Stalingrad - 93240 STAINS
TÉL. : 01 49 98 23 47 - Fax : 01 49 98 24 21
stains@opticalsante.fr
Ouvert du lundi au samedi de 10 h. à 19 h 30.

Les nouvelles collections sont arrivées Les nouvelles collections sont arrivées